



**Mairie de La Rivière - Drugeon**

## **COMPTE-RENDU**

### **du CONSEIL MUNICIPAL**

**du 27 février 2015**

**Sur convocation du 20 février 2015**

**Etaient excusés Emmanuel REDOUTEY et**

**Jérémy LONCHAMPT**

**secrétaire de Séance : Yohann GRILLON**

#### **I) Approbation du compte rendu précédent.**

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité..

#### **II) Compte rendu des commissions**

##### **Bâtiments et chemins / urbanisme**

- La commission a reçu tous les devis pour le programme des clés électroniques pour les bâtiments communaux (mairie, MTL). Le coût s'élèverait aux alentours de 5 000 euros avec la possibilité de répartir dans le temps la dépense en fonction des besoins.
- Sentier Drugeon et Dragon : la commission a travaillé avec la CFD porteuse du projet sur l'aspect sécurité et accessibilité du sentier (passage piétons, trottoirs bateaux, scarification d'un chemin...). Ces travaux seront à la charge de la communauté de communes.
- SYDED – Eclairage public : L'estimation du coût pour la mise à niveau de notre parc de luminaires est en cours, avec pour priorité la mise à niveau des armoires électriques. La commission proposera au conseil un choix de luminaires.
- Appartement libéré par Marion Planet : les travaux de rénovation ont été estimés à environ 5 000 € (remplacement de 3 fenêtres, isolation plafond...). Ces travaux seront budgétisés en 2015.

##### **Gestion de la forêt**

- Le plan d'Aménagement de la Forêt communale est en cours de réalisation par les services de l'ONF. Il représente un état des lieux de la forêt et la possibilité des coupes pour les 20 années à venir.
- Convention passage ERDF et RTE pour le passage de lignes électriques souterraines en forêt communale (Les Chemiches et Les Chaumelles). Le conseil autorise le maire à signer les conventions de passage.
- Droit de préemption donné aux communes pour toutes les transactions de parcelles boisées de moins de 4 ha.
- Programme travaux 2015 : l'ONF prévoit des travaux d'entretien de parcellaire pour environ 2 000 euros (parcelles 2, 11, 19, 31 et 32). Des travaux dans la parcelle 22 seront réalisés avant la coupe pour environ 10 000 euros.
- Les frais d'assistance pour la gestion par l'ONF des coupes de bois ont fortement augmenté cette année. Le devis n'a pas encore été signé pour cette prestation.

Une réunion est prévue avec tous les maires de la CFD et l'ONF pour évoquer ce surcoût.

### **Communication / Information**

- Un nouveau tableau d'affichage a été posé sur le mur dans la cour de la mairie. L'éclairage sera raccordé ultérieurement.  
Le panneau du faubourg du tartre a été changé.

### **Environnement / Cadre de Vie**

- Exposition Zéro pesticides du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril dans les combles de la mairie.  
Conférence « Jardiner et Désherber malin » le 13 mars 2015 à 20 h à la MTL.  
Des infos seront distribuées dans les boîtes aux lettres.
- Désherbage mécanique : dans l'objectif Zéro pesticides, la commune doit s'équiper de matériel de désherbage. Le devis présenté pour le porte outil, la brosse et la balayeuse à adapter sur le moteur s'élèverait à 6 300 euros (subventions comprises). Par la suite, il y aurait possibilité d'ajouter une fraise à neige pour le déneigement des trottoirs.  
Pour info, Pagot Caput propose une reprise de 1 200 euros pour l'ancienne balayeuse et Nicolas Baudoz ne souhaite pas l'acquérir à ce prix.
- Demande du CPIE pour utiliser un jardin ouvrier pour des formations : le conseil émet des doutes quant à l'utilisation du jardin quelques semaines par an seulement. La commission est chargée de rencontrer les demandeurs pour définir les modalités d'utilisation.

### **III) Urbanisme :**

#### Permis de construire

GAEC du Marronnier pour la mise en place d'un abri à foin et bétail (tunnel).  
ACCA L'écho du Bouquet pour la construction d'un chalet.

#### Déclarations préalables

ERDF pour la mise en place d'un poste de distribution/transformation île du martinet.  
Mr Faivre Kevin pour l'aménagement d'un garage en pièce à vivre.

Le maire informe qu'il a réuni la Commission communale des impôts directs qui définit chaque année le classement des nouvelles constructions et des constructions faisant l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

### **IV) Logement communaux : demande de M.Planet**

Après rencontre avec M.Planet qui demandait une remise pour son loyer, le conseil définit le reste à charge du locataire soit 853.04 €.

Le Conseil décide d'augmenter le montant des charges mensuelles de tous les logements communaux afin qu'elles collent avec la réalité et ainsi éviter une régularisation trop importante en fin d'année.

### **V) Assainissement – point sur le dossier en cours**

L'appel d'offres a été déposé pour les deux tranches d'assainissement prévues.  
L'ouverture des plis a eu lieu lundi 2 mars à 17 h 30.

Une tranche supplémentaire sera peut-être à prévoir dès 2016 pour résoudre le problème des eaux parasites.

## **VI) Autorisation encaissement chèque assurance**

Le Conseil autorise le maire à encaisser le chèque de 321.29 € de l'assurance suite à l'accident faubourg du tartre pour le remplacement des panneaux endommagés.

## **VII) Demande mise à disposition MTL**

Demande de l'association Vaincre la mucoviscidose pour la mise à disposition gratuite de la Maison du Temps Libre lors de l'organisation des Virades de l'Espoir le dimanche 27 septembre 2015. Le conseil accepte le mettre à disposition la MTL.

## **VIII) Elections**

Le maire informe le conseil que les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

## **IX) CFD / SEVAD / SYND EAUX**

CFD : Le budget assainissement a été voté. Le budget général sera voté le 9 avril 2015.

SEVAD : le carrelage et la faïence de l'école doivent être posés prochainement. Bon avancement des travaux.

Syndicat des Eaux : une convention sera échangée entre la commune et le syndicat des eaux suite au déménagement du secrétariat dans l'ancienne mairie.

## **X) Questions diverses**

- Courrier de Drugeon Sports pour la mise en place d'un grillage le long de la main courante et éventuellement de filets amovibles le long du Drugeon. Hervé Claudet est chargé de rencontrer l'association pour voir les solutions à mettre en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

**Le Maire,  
Christian VALLET**